



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 juin 2024

Ordre du jour :

- ❖ Bilan moral
- ❖ Vie des sections
- ❖ Bilan financier
- ❖ Renouvellement des membres du conseil d'administration, admission de nouveaux membres
- ❖ Fixation du montant des cotisations 2024-2025
- ❖ Programme et calendrier d'activités 2024/2025
- ❖ Questions diverses.

Le Président ouvre la réunion à 19h00, il remercie les adhérents de leur présence à cette assemblée générale annuelle statutaire.

Avant de passer à l'ordre du jour, le président propose l'ajout de trois points à l'ordre du jour et de commencer par traiter ces questions, à savoir l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 juin 2023, une proposition de modification des statuts et du règlement intérieur.

- **Le procès-verbal de l'assemblée générale du 27 juin 2023**, envoyé aux membres du Conseil d'administration et publié sur le site de l'association est soumis au vote des adhérents et est adopté à l'unanimité

- **Modification des statuts :**

Afin de normaliser la situation de la section bibliothèque au regard des statuts de l'association, le secrétaire propose une modification des articles 4 et 6. Il propose également une suppression de l'article 5 et une renumérotation des articles suivants sans modification de leur contenu.

- ☞ L'article 4 serait désormais ainsi rédigé

"L'association se compose des

- Membres d'honneur
- Membres actifs ou adhérents
- Adhérents à la bibliothèque"

- ☞ L'article 5, jamais appliqué et ainsi rédigé, serait supprimé

"Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le bureau qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'admission présentées."

- ☞ L'article 6, serait de fait renuméroté en article 5 et serait ainsi rédigé :

"Sont membres d'honneur, ceux qui ont rendu des services signalés à l'association, ils sont dispensés de cotisation.

Sont membres actifs ceux qui ont versé le montant de la cotisation annuelle votée par l'assemblée générale.

Les adhérents à la section bibliothèque reçoivent gratuitement une carte d'adhésion spécifique qui ne donne pas droit aux autres activités de l'association, ni aux avantages octroyés par l'association."

Le trésorier intervient pour dire que cette modification des statuts relative à l'adhésion gratuite pour les usagers de la bibliothèque ne lui semble pas nécessaire.

Le secrétaire lui répond que la section bibliothèque est de fait une section sans adhérent, qui perçoit des subventions de l'association avec un fonctionnement dérogatoire, sans aucun support statutaire, la gratuité de la bibliothèque n'ayant jamais été actée dans les statuts de l'association.

Cette modification est soumise au vote de l'assemblée générale est adoptée à l'unanimité.

➤ **Modification du règlement intérieur .**

Suppression de la section jeux de société qui met fin à son activité, ajout de la section futsal.(Article 1) et proposition de modification de l'article 5 relative à la rémunération de prestataires. Le Président rappelle que l'association ne souhaite pas embaucher des salariés et que les interventions rémunérées dans les sections devront toutes se faire sous la forme de contrats de prestations de services.

L'article 5 : **Responsabilités du bureau de l'A.S.C.S.S. et des sections** serait désormais ainsi rédigé :

"Il est rappelé que le bureau de l'association est responsable civilement et pénalement devant la justice et, notamment, son président qui est le responsable juridique de la personne morale représentée par l'association.

L'association est donc soumise au respect du droit du travail, du droit de la sécurité sociale, du droit fiscal et d'une manière générale du droit civil.

Sous la responsabilité du bureau de l'A.S.C.S.S., chaque section est dirigée et administrée par un bureau propre qui gère les dépenses et recettes courantes de la section. Les responsables des sections doivent être majeurs et sont sous l'entière responsabilité du bureau de l'A.S.C.S.S. et donc de son président pour les opérations suivantes :

- *Toute rémunération de prestataires quelles qu'en soient les modalités*
- *L'ouverture ou la fermeture d'un compte ou livret bancaire ou postal, la délivrance d'une carte bancaire.*

Toutes les dispositions légales en la matière devront être respectées.

Les sections affiliées aux fédérations sportives devront s'engager au même titre que le conseil d'administration de l'association :

- *à se conformer entièrement aux statuts et règlements des fédérations dont elles relèvent ainsi qu'à ceux de leurs comités départementaux et régionaux.*
- *à se soumettre aux sanctions disciplinaires qui leur seraient infligées en application des dits statuts et règlements."*

Cette modification, soumise au vote de l'assemblée générale est adoptée à l'unanimité

■ **Bilan moral de la saison 2023-2024**

L'association comptait cette année 285 adhérents dont (48%) sont Servavillais. Le nombre d'adhérents est en constante augmentation depuis trois ans, grâce à l'arrivée des nouvelles sections Judo, Boxe Thaï et Futsal. Ce bilan ne prend pas en compte les chiffres de la section bibliothèque qui fonctionne sans adhésion à l'ASCSS, dont le nombre est estimé à 28 adultes et 75 enfants, certains étant cependant adhérents à d'autres sections de l'ASCSS. Il convient en effet de noter que de nombreux adhérents pratiquent une ou plusieurs activités au sein de l'association, portant le nombre de participations aux activités à plus de 300.

La Biennale d'art contemporain, organisée en avril a fortement mobilisé les énergies, ce qui nous a contraints de réduire les activités envisagées lors de la précédente assemblée générale.

Peut-être devons-nous envisager des actions moins lourdes en termes d'organisation mais plus nombreuses et mieux réparties tout au long de l'année. Cela nécessite d'anticiper notre programmation afin de conjuguer les disponibilités des artistes et celles de la salle polyvalente de plus en plus sollicitée tout au long de l'année.

Il semble également important et urgent d'intégrer de nouveaux membres pour étoffer et surtout rajeunir notre conseil d'administration afin d'assurer la pérennité de l'association.

Le président poursuit pour dire que l'association réalise 27h 30 d'activité chaque semaine et que l'on arrive à la limite de l'occupation des locaux pour d'éventuelles nouvelles activités.

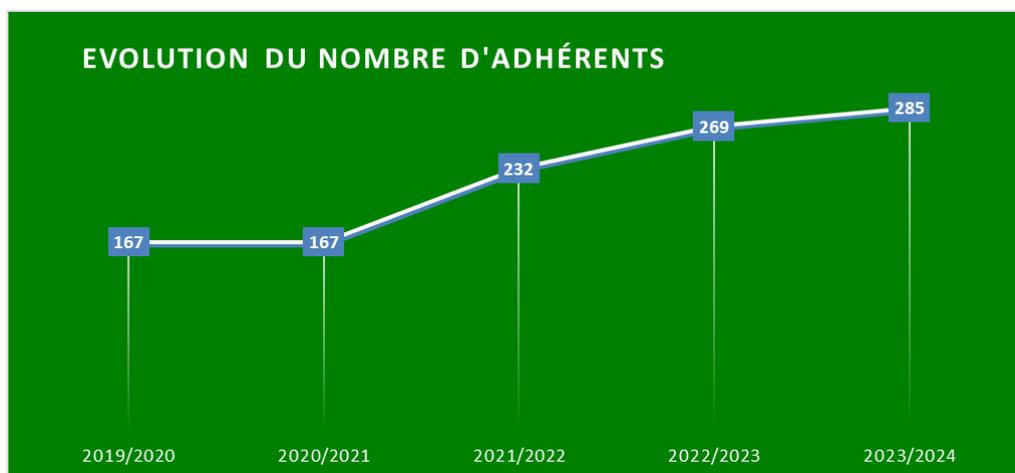
Le Maire adjoint intervient pour dire que des projets d'extension sont à l'étude mais cela prendra beaucoup de temps et nécessitera des subventions.

Le président demande s'il est possible d'envisager un système de chauffage provisoire en cas de grand froid dans l'attente de la réalisation des travaux de chauffage.

Le Maire adjoint répond que cela va être étudié.

ADHESIONS 2023/2024 PAR SECTION

Sections	Adhérents	Inscrits adhérents autres sections	Pratiquants	Rappel 2022-2023	Ecart	Femmes	Hommes
Badminton	43	0	43	42	1	11	32
Boxe Thaï	36	0	36	36	0	12	24
Couture	4	0	4	7	-3	4	0
Futsal	13	2	15	0	13	0	13
Gymnastique	33	4	37	34	-1	32	1
Judo	80	1	81	80	0	26	54
Eureka-Scrabble	14	0	14	15	-1	11	3
Randonnée	48	1	49	45	3	30	17
Tennis	14	3	17	10	4	5	9
Total	285		296		16	131	153
Servavillais	136	47,72%		Femmes	131	45,96%	
76116	213	74,74%		Hommes	153	53,68%	



■ Bilan des sections

➤ **Badminton :**

La section Badminton comptait cette année 43 adhérents (30 adultes et 13 enfants)

☞ Les créneaux horaires sont :

- Pour les adultes : lundi et jeudi : 20 h 45 - 22h 45
- Enfants : mercredi 17h -18h15

L'activité reprendra dans la semaine qui suit le forum.

☞ Autres activités de la saison 2023-2024

- Poursuite du critérium 2022-2024 - Rencontres interclubs avec les clubs voisins non affiliés à la fédération de badminton (Roncherolles, Clères, Buchy.....)
- Participation à une soirée de jeux Murder Party
- Galette des rois.
- Barbecue terminant la saison le vendredi 28 juin

☞ Difficultés rencontrées durant la saison 2023-2024

- Même problème récurrent du sol glissant dans la salle et ceci en fonction des manifestations qui peuvent être organisées pendant le Weekend.
- Odeur très désagréable dans les vestiaires femmes et donc peu de possibilités de se doucher sur place...

☞ Projets pour la saison 2024-2025 :

- Participation au critérium interclubs 2024-2026...ce critérium semble convenir à de nombreux joueurs car c'est l'occasion de nous confronter à d'autres clubs.

➤ **Bibliothèque :**

La bibliothèque a enregistré 28 participants adultes et 75 enfants plus 50 élèves des deux classes de l'école.

13 bénévoles assurent les permanences de la bibliothèque et l'encadrement des activités.

La bibliothèque est ouverte les mercredis et samedis de 10h à 11h30 et de 14h à 15h30 et les lundis et mardis tous les mois pour les scolaires. Reprise à la rentrée scolaire.

Moins de monde le samedi matin dans la mesure où la section boxe thaï a remplacé le cours enfants par un cours adultes. Durant les vacances scolaires, la bibliothèque fonctionnera uniquement le samedi matin.

☞ Autres activités de la saison 2023-2024

- 20 séances ont été proposées aux scolaires,
- Un spectacle pour les enfants (la montagne aux 100 choix)
- Un spectacle pour les adultes en janvier
- L'heure du conte en novembre 2023
- La nuit de la lecture en janvier 2024
- Réunions interbibliothèques avec les 7 bibliothèques du plateau.

☞ Projets pour la saison 2024-2025 :

- Permanences hebdomadaires,
- Prêts aux scolaires
- Heure du conte
- Nuit de la lecture
- Théâtre
- Spectacle enfants et Spectacle adultes seront programmés dans l'année sur l'une des 7 communes du réseau des bibliothèques.

➤ **Boxe Thaï**

La section a enregistré cette année 36 adhésions. Adhésions surtout locales

Les activités se déroulent dans la salle polyvalente selon les horaires suivants :

- Mardi soir : Cours enfants de 18h30 à 19h30 - Cours adultes de 19h30 à 21h
- Mercredi soir : Cours enfants de 18h30 à 19h30 - Cours adultes de 19h30 à 20h30
- Samedi matin : Cours Energy thaï mixte de 10h30 à 12h.

☞ Boxe thaï

Pour la prochaine saison, les cours adultes du samedi matin seront décalés au mercredi soir (19h30-20h30, juste après le cours des enfants du mercredi soir (18h30-19h30).

La section souhaite conserver les créneaux du mardi soir concernant le cours enfants (18h30-19h30) et le cours adulte également (19h30-21h).

Si le foot en salle du vendredi soir n'était pas reconduit, la section souhaiterait récupérer le créneau du vendredi soir.

☞ Energy Thai

Pour la saison prochaine, ce sera un cours mixte qui accueillera les hommes et les femmes pour donner suite à une forte demande masculine. Les cours se dérouleront le samedi matin de 10h30 à 12h.

Le tarif pour la saison 2024/2025 sera de 90€ (60€ pour l'entraîneur, 20€ pour la section boxe thaï et 10€ de cotisation pour l'adhésion à l'association).

☞ Autres activités de la saison 2023-2024

- Voyage en Thaïlande pour 11 participants + 1 encadrant

Il y avait une bonne organisation tant sur plan des transports que sur le plan des repas et de l'hébergement. Il n'y a pas eu d'accident ou d'incident. Tout le monde a fait attention et a respecté les consignes et les règles de sécurité. Nous avons eu l'occasion de voir plusieurs camps de boxe. On a donc beaucoup appris sur notre sport tant en regardant, qu'en analysant et en pratiquant.

Nous avons également eu l'occasion, de voir des combats professionnels.

Il n'a pas toujours été facile de réunir tout le monde sur le même hôtel notamment les premiers jours à Bangkok. À la suite de la chaleur, surtout suite aux conditions météorologiques (forte canicule en Asie)

- Galette des rois : moment convivial partagé avec les adhérents et les parents des enfants.
- Distribution de chocolats de Noël pour les adhérents.
- Barbecue de fin de saison : moment convivial partagé dans la bonne humeur, a permis de mettre en œuvre un esprit de cohésion.

☞ Tarifs 2024/2025

- Energy thaï : cotisation de 90€ (60€ pour l'entraîneur ; 20€ pour la section Boxe Thai et 10€ pour l'adhésion à l'association)
- Boxe thaï : cotisation de 210€ (150€ pour l'entraîneur ; 50€ pour la section boxe thaï et 10€ pour l'adhésion à l'association)

Si les adhérents souhaitent participer aux deux cours, il s'agira d'effectuer deux inscriptions différentes.

☞ Projets pour la saison 2024-2025:

- Deux soirées dansantes (en attente de deux dates disponibles, une pour le mois d'octobre si possible et une en mars)
- Une vente de canette au sein du club : 1€ la canette
- Un loto (en attente d'une date)
- Une tombola (en attente d'une date)

Ces actions auront pour but de financer une partie des deux séjours qui seront proposés.

Séjour en février pour les adolescents et séjour en avril pour les adultes

Pour les soirées dansantes, le président répond que cela semble compliqué en raison des disponibilités de la salle.

La secrétaire de la section sollicite un nouveau créneau le vendredi 20h15 à 21h15.

Le président lui répond que cela semble possible après l'activité futsal.

Le Maire intervient pour dire que les réservations peuvent entraîner la suppression de certaines séances. Il est convenu que les indisponibilités de la salle seront transmises au secrétaire de l'ASCSS qui se chargera d'informer les sections concernées.

Le Maire demande également aux responsables des sections de veiller à la propreté des toilettes en quittant la salle.

La secrétaire de la section boxe demande si la commune serait en mesure de proposer des chantiers jeunes afin de financer le prochain séjour. Le président lui répond qu'il s'agit d'une petite commune qui n'en a pas les moyens.

Le trésorier fait des remarques sur le bilan financier de la section qui suscite plusieurs interrogations.

La secrétaire de la section lui répond qu'elle n'est pas en mesure de donner des précisions qui seront à demander à la présidente de la section.

➤ **Couture**

La section n'a enregistré que 4 adhésions cette année

Les activités ont lieu dans le préfabriqué situé derrière la salle polyvalente le samedi matin tous les 15 jours de 9 heures à 13 heures.

L'activité de la section a été mise à l'arrêt en raison des problèmes de santé de l'animatrice.

Un rendez-vous est prévu le 27 juin avec une nouvelle animatrice pour définir les conditions (tarif et planning).

➤ **Eureka Scrabble :**

La section a enregistré cette année 14 adhésions mais totalise environ 27 participants avec les adhérents des autres sections.

Les activités se déroulent à la salle polyvalente

Pour le scrabble le 1^{er} jeudi de chaque mois

Pour Eureka le 2^{ème} mercredi de chaque mois

Reprise des activités le jeudi 5 septembre pour le scrabble et le mercredi 11 septembre pour Eureka.

➤ **Futsal**

11 adhésions - 15 participants

Les activités se déroulent le vendredi de 18h30 à 20h

☞ Autres activités de la saison 2023-2024

Rencontre parents / enfants à chaque vacances scolaires.

☞ Difficultés rencontrées durant la saison 2023-2024

Quelques bugs de communication concernant la disponibilité de la salle.

☞ Projets pour la saison 2024-2025:

Reconduite de la section avec les mêmes horaires.

Reprise des activités fin septembre 2024

➤ **Gymnastique :**

33 adhésions – 37 pratiquantes.

Les activités se déroulent dans la salle polyvalente tous les jeudis de 19h30 à 20h30 (y compris pendant les vacances scolaires) Reprise des activités le jeudi 12 septembre

La responsable de la section signale que les pratiquantes ont souffert du froid et des conditions de pratique pendant l'expo peinture.

☞ Autres activités de la saison 2023-2024

- Une journée découverte le jeudi 14 septembre

- Un pot de fin d'année le jeudi 21 décembre

- Un repas au restaurant programmé le jeudi 27 juin

☞ Projets pour la saison 2024-2025:

- Journée découverte le jeudi 12 septembre

- Galette des rois le jeudi 25 janvier 2025

- Repas au restaurant le jeudi 27 juin 2025

➤ **Judo :**

80 adhérents - 81 participants

Les activités se déroulent dans la salle polyvalente le lundi de 17h à 20h30 et le mercredi de 10h à 13h.

Tout s'est bien passé cette année. Un minime a participé au championnat de France.

La présidence va changer lors de l'assemblée générale de la section du lundi 1^{er} juillet.

☞ Autres activités de la saison 2023-2024

- Photos des judokas en novembre

- Coupe des rois en décembre

- Remise des diplômes en juin

- Stages lors des vacances de la Toussaint et de Pâques.

☞ Projets pour la saison 2024-2025:

- Renouvellement des manifestations de cette année

- A déterminer avec le nouveau bureau qui sera élu le 1^{er} juillet

➤ **Jeux de société**

Après la tentative d'ouvrir une session un mercredi par mois, il n'y a eu qu'une seule personne. L'activité a été arrêtée en décembre et ne reprendra pas

➤ **Randonnées**

48 adhérents plus quelques adhérents des autres sections qui porte le nombre de participants à 55.

Les randonnées ont lieu dans la campagne normande et dans la forêt de Lyons un dimanche par mois pour les grandes randonnées et le quatrième mercredi de chaque mois pour les petites randonnées.

La section a organisé 22 randonnées durant cette saison.

Reprise des activités le 1^{er} septembre pour la première grande randonnée.

☞ Autres activités de la saison 2023-2024

- Une soirée dansante couscous
- Un repas champignons
- Un repas crêpes
- Un week-end randonnée à Cancale

☞ Projets pour la saison 2024-2025 :

- Re conduite des actions menées cette année
- Passer à trois jours pour le weekend randonnée

➤ Tennis

14 adhérents plus 3 adhérents d'autres sections soit au total 17 participants
Installation par la mairie d'un banc sur le court (en cours de réalisation)
Changer les cartes d'accès au court. Prévoir de racheter une nouvelle série.

Le Président remercie les représentants de la municipalité pour la mise à disposition des installations malgré les quelques petits problèmes qui ont été soulevés. Il renouvelle également ses remerciements à tous les bénévoles qui animent les différentes activités.

➤ Activités culturelles et autres durant la saison 2023-2024

- Forum des associations le samedi 2 septembre
- Troc aux plantes le dimanche 5 novembre
- Jazz manouche le samedi 18 novembre 210 spectateurs
- Galette nouveau habitants le vendredi 5 janvier
- Téléthon le vendredi 1^{er} décembre
- 20^{ème} biennale d'art contemporain du 6 au 21 avril
- Ateliers numériques.

Le Maire intervient au sujet des ateliers numériques pour signaler qu'il a été alerté par des habitants sur le manque d'information du calendrier des ateliers numériques.

Le secrétaire reconnaît que la communication a été très insuffisante et qu'il conviendra d'annoncer le calendrier de ces ateliers numériques dans la note d'info municipale.

Le secrétaire, qui est aussi l'un des animateurs de ces ateliers numériques lance un appel aux bénévoles de l'association qui possèdent quelques compétences numériques et qui accepteraient d'animer des séances.

Le bilan moral est soumis au vote et adopté à l'unanimité

■ Bilan financier de la saison 2023-2024

Le président remercie la municipalité pour le soutien financier apporté à l'association et donne la parole au trésorier qui présente les comptes et liste le bilan financier des différentes activités réalisées durant la saison.

Forum 2023 : -274,23€

Troc aux plantes : -53.50€

Sortie Boscherville : -23,95€

Jazz manouche : +341.62€

Téléthon : bénéfice de 280€ auquel l'association a ajouté 220€ pour faire un don de 500€ au Téléthon

Galette : - 141.07€

Biennale d'art contemporain : 5.000€ de charge, 28 toiles vendues mais peu chères (environ 850€ au total). La biennale présente un déficit de 1841 euros.

Le résultat de l'exercice se solde par un total des charges de 16.893,42€ un total des produits de 18770,65€ Résultat d'exercice positif de 1.877,23€



Charges

6064	Fournitures administratives	473,47
6068	Autres matières et fournitures	4 321,54
607	Achats de marchandises	1 982,86
616	Primes d'assurance	547,37
623	Publicité, publications, relations publiques	549,04
625	Déplacements, missions et réceptions	1 015,63
626	Frais postaux et de télécommunications	17,08
627	Services bancaires et assimilés	111,22
643	Rémunérations du personnel artistique et assimilés	1 910,00
6516	Droit d'auteur et de reproduction	191,21
652	Licences fédérales	1 394,00
658A	Subvention aux sections	3 670,00
670	Charges exceptionnelles	710,00
Total charges		16 893,42

Produits

706	Prestations de services	1 769,00
707	Ventes de marchandises	1 845,50
740	Subventions reçues	7 470,00
754	Collectes	300,00
756	Cotisations	2 820,00
758	Produits divers de gestion courante	499,15
7780	Manifestations diverses	4 067,00
Total produits		18 770,65
Résultat de l'exercice courant (excédent)		1 877,23

Toutes les écritures sont libellées en €.

Comptes de résultat des sections

DEPENSES

	Reversement Adhésions	Affiliations	Assurances	Fournitures administratives	Achats de marchandises ou de matériel	Autres matières et fournitures	Locations	Rémunération d'intermédiaires	Frais de déplacement, missions, réceptions	Actions, projets, manifestations	Frais bancaires
Badminton	430,00 €									1 597,61 €	148,25 €
Bibliothèque				134,16 €	179,89 €						118,60 €
Boxe Thai				85,47 €	2 855,80 €				325,58 €	12 571,71 €	48,50 €
Couture	40,00 €			72,00 €				312,00 €			
Futsal	110,00 €					58,10 €					
Gymnastique	330,00 €			5,00 €					1 600,00 €	903,90 €	59,22 €
Judo	780,00 €	3 416,00 €		135,64 €	785,70 €	74,43 €		10 769,96 €	851,62 €		
Randonnée, scrabble, Euréka	620,00 €				100,00 €					5 479,86 €	118,60 €
Tennis	140,00 €										
Total	2 450,00 €	3 416,00 €	0,00 €	432,27 €	3 921,39 €	132,53 €	0,00 €	11 081,96 €	2 777,20 €	20 553,08 €	493,17 €

RECETTES

	Adhésions ASCSS	Cotisation section	subvention Conseil général	Subvention Etat, jeunesse et sports	subvention ASCSS	Autres subventions	Recettes des manifestations	Recettes diverses (dons,...)	Ventes de marchandises	Résultat d'exercice
Badminton	430,00 €	1 790,00 €					240,00 €			284,14 €
Bibliothèque					400,00 €			1,36 €	29,00 €	-2,29 €
Boxe Thai	150,00 €	1 530,00 €					8 070,00 €	500,00 €		-5 637,06 €
Couture	40,00 €	328,00 €								-56,00 €
Futsal	110,00 €	320,00 €								261,90 €
Gymnastique	330,00 €	2 570,00 €					190,00 €			191,88 €
Judo	780,00 €	13 122,51 €		2 370,00 €			751,65 €			210,81 €
Randonnée, scrabble, Euréka	620,00 €				900,00 €		5 155,00 €			356,54 €
Tennis	140,00 €									
Total	2 600,00 €	19 660,51 €	0,00 €	2 370,00 €	1 300,00 €	0,00 €	14 406,65 €	501,36 €	29,00 €	-4 390,08 €

Le bilan financier est mis au vote et approuvé à l'unanimité.

■ Perspectives pour la saison 2024-2025

Animations proposées

- Samedi 7 septembre : forum des associations de 15 h – 18 h
- Dimanche 3 novembre : Troc aux plantes
- Samedi 9 novembre : 14^{ème} rencontre Jazz Manouche
- Vendredi 29 novembre : Téléthon
- Vendredi 3 janvier : galette

D'autres manifestations seront programmées notamment en 2025, l'association attend des propositions (théâtre, concert, conférence...).

■ Election des membres du Conseil d'Administration

Le président rappelle que les membres du conseil d'administration sont élus pour une durée de deux ans et que les responsables de sections sont membres de droit.

Le président demande aux membres dont le mandat est arrivé à terme s'ils souhaitent se représenter et demande s'il y a d'autres candidats.

Tous les membres dont le mandat est arrivé à échéance se représentent plus 4 nouveaux candidats

Sophie ANDRIEUX	Elue 2023
Sylvie COLAS	Membre de droit
Didier GAMBU	Elu 2023
Benoit GAILLARD	Membre de droit
Martine GAMBU	Elue 2023
Nathalie GLUCK	Candidate
Alexis GLUCK	Candidat
Jean-Bernard LE HENAFF	Membre à renouveler
Philippe LEMAITRE	Elu 2023
Martine LEROY	Membre de droit
Michel LEROY	Elu 2023
Jocelyne LESUEUR	Membre de droit
Jérôme LONGUEVILLE	Membre à renouveler
Loïc MARCHAND	Membre de droit
Bernard MARICAL	Membre à renouveler
Catherine MARICAL	Membre à renouveler
Désirée THOMAS	Membre de droit
Katell METAIS	Membre de droit
Chantal MUTEL	Membre à renouveler
Danièle PELEE	Membre de droit
Francis PELEE	Membre à renouveler
Samuel PIGEON	Elu 2023
Désirée THOMAS	Membre de droit
Ghislaine VIDON.	Membre à renouveler
Laurent BOUVIALE	Candidat
Christine RIBAUT	Candidate

La liste des candidats ci-dessus, soumise au vote des administrateurs est adoptée à l'unanimité.

■ Tarif des adhésions 2024-2025

Le Président propose de maintenir le tarif des adhésions à 10 euros, proposition adoptée à l'unanimité par l'assemblée Générale.

■ Questions diverses

Demande de création d'une section yoga à étudier en fonction des disponibilités des installations.

La réunion s'achève à 21h30

Le secrétaire de séance
Philippe LEMAITRE



Le Président
Francis PELEE



A l'issue de l'assemblée générale, le nouveau conseil d'administration s'est réuni pour procéder à l'élection du président et du bureau.

Le bureau se compose ainsi :

Président : Francis PELEE

Vice-Président : Alexis GLÜCK

Trésorier : Jérôme LONGUEVILLE

Trésorière adjointe : Sylvie COLAS

Secrétaire : Philippe LEMAITRE